

GESTION DES EMPLACEMENTS : DIFFICULTÉS & SOLUTIONS



Contexte



L'apiculture connaît un certain engouement depuis quelques années et il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux emplacements répondant aux besoins des colonies.

Certains territoires tendent à se saturer en nombres de ruches et cela engendre différentes difficultés.

L'apiculture est basée sur l'exploitation de ressources mellifères et pollinifères dont l'apiculteur lui-même n'en maîtrise pas la production. Il est par exemple dépendant d'autres acteurs du territoire tels les forestiers ou les agriculteurs.

Une part des tensions observées est liée à la variabilité de ces ressources en quantité et aussi en homogénéité sur le territoire.

Le deuxième vecteur de tensions est lié au caractère particulier de la pratique de l'apiculture professionnelle

avec finalement peu de contraintes réglementaires.

Cet espace de liberté est fortement apprécié et défendu par tous. Son partage repose cependant sur des règles sociales implicites. Ces dernières ne sont pas innées et demande une lente acquisition.

L'enthousiasme autour de l'apiculture a amené grand nombre de nouveaux profils qui ont peu ou pas connaissance de ces codes. Souvent, ils ne voient même pas de problème.

L'appropriation de ces valeurs se fera par des moments de partages entre pairs, par l'intégration de ces jeunes installés à des groupes de travail, aux différentes structures apicoles ou lors de formations.

Les « anciens » doivent absolument dépasser leurs contrariétés et nouer le contact avec les nouveaux installés.

Ce dialogue est fondamental pour garantir un bon climat social apicole.



Quelles sont les difficultés liées aux emplacements ? Quelles sont les solutions envisageables ?

Les difficultés liées aux ressources : nectar, pollen & eau



Le manque de ressources (mellifères, pollinifères) est une grande préoccupation : les rendements diminuent et sont hétérogènes. Les miellées sont de plus en plus courtes et les saisons sont bouleversées. Selon les apiculteurs, les haies disparaissent et les forêts se meurent devenant peu productives pour les abeilles.

L'urbanisation, le réchauffement climatique, certaines pratiques agricoles et bien d'autres causes tendent à réduire les zones mellifères impliquant sur certains secteurs une surpopulation de ruches.

La ressource en eau se raréfie. Les abeilles ont besoin

d'eau pour leur métabolisme et pour refroidir la ruche. Ainsi, de plus en plus d'apiculteurs sont obligés de mettre en place des abreuvoirs quand il n'y a pas de point d'eau à proximité.

Cependant, l'approvisionnement en eau rajoute du travail supplémentaire souvent fastidieux et physique.

Les apiculteurs évaluent la surpopulation par observations. Il n'existe pas de littérature scientifique sur ce sujet.

Elle devient problématique lorsque les miellées sont faibles ou nulles, créant ainsi une concurrence entre les apiculteurs.

Les critères d'un emplacement



- La disponibilité des ressources mellifères et pollinifères dans le rayon de butinage de 3 km
- La facilité d'accès à l'emplacement
- L'exposition au soleil et au vent
- La proximité de l'eau
- La distance depuis le siège d'exploitation
- Le bon relationnel avec le propriétaire de terrain
- La présence d'habitations ou d'autres apiculteurs
- Le respect du cahier des charges pour un apiculteur bio

Les difficultés liées aux relations sociales

Avec le voisinage :

Des apiculteurs rencontrent régulièrement des conflits avec des habitants possédant des piscines car les abeilles s'y abreuvent. Elles vont également boire dans les gamelles pour chiens ou les abreuvoirs à vaches ou à chevaux.

Entre locaux et transhumants :



Certains apiculteurs n'hésitent pas à effectuer de longs trajets pour produire des miels monofloraux ou tout simplement pour subvenir aux besoins de colonies.

Ces transhumances rendent plusieurs territoires saturés en ruches selon les locaux, impliquant un partage des ressources.

Certains apiculteurs se sentent envahis et voient des ruchers volumineux s'implanter près des leurs, parfois sans autorisation et sans discussion avec l'apiculteur déjà en place.

Entre anciens et nouveaux installés :

Peu d'exploitations sont transmises, obligeant les nouveaux installés de créer leur exploitation. Ces jeunes apiculteurs s'installent ainsi sur des secteurs parfois déjà occupés ce qui augmente progressivement le nombre de ruches et mène à la saturation



Ces conflits entre apiculteurs sont le résultat d'une diversité de stratégies d'exploitations et aussi parfois d'un certain manque de déontologie.

Les autres difficultés

Parasites et maladies : L'augmentation de la concentration de cheptels entraîne un accroissement des risques sanitaires.

Comportement des colonies : En cas de disette, la surpopulation peut entraîner un comportement de pillage et d'agressivité, rendant le travail inconfortable et à risque.

Génétique : L'arrivée de nouveaux cheptels est une source de perturbations des démarches de sélection génétique locale.

Biodiversité : Par manque de ressources, les pollinisateurs entrent potentiellement en compétition ce qui préoccupe les apiculteurs.

Les solutions envisageables recensées

Ressources : Augmenter les ressources grâce aux acteurs du territoire.

Soutien financier : Subventionner les apiculteurs pour les inciter à placer des ruches sur certains secteurs.

Communication & concertation : Créer un guide de bonne conduite et sensibiliser le grand public à l'apiculture.



Politique apicole : Promouvoir les miels toutes fleurs pour favoriser la sédentarisation, sensibiliser les porteurs de projets à la saturation, revoir les stratégies des exploitations.

Réglementation & recensement : Modifier la déclaration de ruches à l'échelle de la commune, déclarer les transhumances pour identifier les flux de ruches.



Nos recommandations

- **Demander** l'autorisation au propriétaire avant l'implantation d'un rucher
- **Apposer** son numéro de téléphone et le numéro d'apiculteur dans son rucher
- **Mettre en place** des abreuvoirs en début de saison si l'eau n'est pas disponible
- **Eviter** de s'implanter près des ruchers voisins
- **Communiquer** avec les apiculteurs du secteur



AMOURABEN Jérôme
jamouraben.adapl@gmail.com
07 49 95 51 15

